

trait bientôt. Dès le 15 février, le Journal portait de nouveau le nom de l'imprimeur liégeois à côté de celui de Maastricht ; il est probable cependant que Feller le fit imprimer dans cette dernière ville, même après la rentrée des troupes autrichiennes à Liège.

Le 18 mars, les Autrichiens défrent à Neerwinden le général Dumouriez qui passa de leur côté. Le régime autrichien était rétabli dans toute la Belgique. Feller restait probablement à Maastricht puisqu'il écrivit le 14 février de cette année à son cousin de Berg que les voyages lui étaient devenus pénibles par suite de son âge, quoiqu'il eût un petit Hansel à côté du vieux. Le même jour, il écrivit une lettre en latin à Léonard B. que l'ordre et la concorde régnaient en Belgique, (*populique regisque concordia ingens*) mais le prince de Cobourg, généralissime des armées autrichiennes, avait rétracté le 9 sa promesse de travailler avec Dumouriez au rétablissement de la constitution belge de 1789. La joie de Feller à voir reparaitre les drapeaux à l'aigle bicéphale dans son pays avait été de très courte durée, ses difficultés avec la Cour corrompue de Vienne allaient recommencer de plus belle. « *Quim cum illis sicuti cum nostris Erostratibus agit bonus princeps?* » Sa demeure en ville était toujours un enfer, mais il avait besoin de quitter parfois son refuge de Gaalop pour expédier des affaires courantes. Il avait à achever et à compléter tant de choses.

« Imaginez-vous 50 visites par jour, sans compter ceux que je rencontre d'une manière inévitable, tous gens oisifs, curieux, malades d'une surcharge de paroles, et 3000 questions toutes inutiles et disparates, qui interceptent la pensée à tout moment et obligent de commencer à nouveaux fraix. Ajoutez les injures qu'on vous dit, ou du moins l'humeur qu'on témoigne, lors qu'on ne satisfait pas bien, qu'on paroît fatigué ou lent à répondre ; et vous aurez une idée de mon sort. » Une lettre du 29 mars nous informe qu'il se préparait alors à un nouveau voyage.

Feller avait perdu toute confiance dans les bons principes du gouvernement restauré. Le 5 mai, il écrivit en latin à l'abbé Rauscher que, pour le moment, la question d'un rétablissement de la Compagnie de Jésus ne se posait pas. Même dans les bonnes intentions de l'empereur François, il y avait toujours une oreille qui perçait puisque dans l'acte d'amnistie accordé le 17 mai aux insurgés brabançons, on trouvait les termes de crime et de désordre ; le Conseil de Brabant aurait dû refuser d'homologuer cet acte qui foudroyait la Joyeuse Entrée.

Il espérait que METTERNICH, nouveau ministre plénipotentiaire, père de l'illustre chancelier de François I., qui venait de partir pour Vienne, parlerait à l'empereur *remotis arbitris* et ouvrirait les yeux à un souverain mal environné, mal servi, mal conseillé, qu'il gagnerait des gens bien intentionnés à la cause des Belges. Les postes étaient de nouveau probablement interceptées ; surtout les optimistes étaient intrigués par l'abréviation L.C. — probablement LE CLERC — qui figurait sous l'édit annonçant que la constitution ne serait rétablie que telle qu'elle avait été à la fin du règne de Marie-Thérèse. Le 5 juin, il écrivit que les Belges, placés *inter malleum et incudem*, s'étaient laissés prendre encore une fois par le gouvernement de Vienne. Les lettres venues de cette ville étaient